

# Positionnement du candidat à l'entrée en formation

**Public visé** : tous les participants à nos formations.

L'aide au positionnement proposée par Les Mots en Seine permet d'analyser la situation d'un candidat avant son entrée en formation, en se référant à ses acquis ainsi qu'aux compétences requises par le référentiel de la certification Voltaire. Ce positionnement conduit à la construction d'un parcours individualisé de formation dont chaque candidat devient l'acteur.

## ➤ **Modalités**

Le positionnement à l'entrée se déroule en plusieurs étapes :

- ✓ Test de positionnement : un test de positionnement est proposé en amont de la formation. L'évaluation des résultats se fait au regard des objectifs visés et du référentiel de la certification Voltaire.
- ✓ Auto-évaluation : le candidat est guidé dans un processus d'auto-évaluation qui vise à mieux cerner les enjeux de la formation par rapport aux objectifs visés.
- ✓ Parcours et expériences du candidat : entretien d'exploration des expériences professionnelles, sociales, personnelles et de formation, identification des acquis qui en résultent, exploration du CV, repérage des expériences marquantes en lien avec la certification visée...

Le candidat est au centre de la démarche d'individualisation de sa formation.

Ces différentes étapes permettent d'adapter le programme au public visé, en fonction de son niveau de compétences, de ses objectifs et de ses besoins. Elles permettent de mettre en place des séances de formation individualisées, tant en termes de méthodes que de moyens pédagogiques.

## ➤ **Une formatrice unique**

L'aide au positionnement est menée personnellement par Christelle GIRARD, qui conçoit et anime toutes nos formations. Le conseil et les formations sont le fait d'une seule et même personne, ce qui présente l'avantage d'éviter les malentendus, les erreurs de transmission de l'information et de positionnement.

Au terme du test de positionnement et du travail d'auto-évaluation, Les Mots en Seine organise un ou plusieurs entretiens avec la ou les « partie(s) prenante(s) » à la définition des objectifs (employeur, supérieurs hiérarchiques, futur(s) stagiaire(s), commission de formation du Comité d'entreprise, Pôle emploi...). Les objectifs sont multiples :

- ✓ présenter notre organisme de formation, les compétences et l'expérience de Christelle GIRARD en tant que formatrice
- ✓ informer sur l'adaptation des modalités pédagogiques et le contenu de la formation
- ✓ comprendre la motivation du candidat
- ✓ établir un bilan des expériences vécues
- ✓ faire un diagnostic croisé des expériences du candidat avec les objectifs de la formation ou le référentiel de la certification visée

- ✓ mesurer les écarts entre les compétences répertoriées et celles énoncées dans le programme de formation
- ✓ identifier les attentes en termes de connaissances, d'aptitudes et/ou de compétences contenues dans les objectifs du programme de formation ou dans le référentiel de la certification Voltaire
- ✓ mettre en relation les acquis et les critères du référentiel
- ✓ définir précisément les critères et modalités d'évaluation de la formation
- ✓ proposer éventuellement un allègement ou un renforcement de tout ou partie de la formation

Cet échange débouche sur une phase d'exploitation des résultats, qui consiste à identifier, classer et structurer les éléments d'information qui sont le plus souvent évoqués (souhaits, craintes, approches...). Ce processus permet d'élaborer un parcours individualisé de formation, cohérent et en lien étroit avec les objectifs visés.

